Cinquante deuxième année. - N ° 125 A Dimanche 1er, lundi 2 et mardi 3 juillet 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 170

10 – AUBE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TROYES

Ventes et cessions

537 880 924 RCS Troyes.
GBS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 27121365 EUR.
Adresse : 7, route de Cupigny, 10150 Creney près Troyes.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSION Sociétées ayant participées à l'opération de fusion : - BS DEVELOPPEMENT Société par actions simplifiée au capital de 2.788.362 euros Siège social : 7, route de Cupigny à CRENEY PRES TROYES (10150) 451 647 838 RCS TROYES société absorbée - GBS Société par actions simplifiée au capital de 27 121 365 euros Siège social : 7, route de Cupigny 10150 Creney près Troyes RCS Troyes 537 880 924 société absorbante Il a été établit un projet de contrat de fusion sous seings privés en date du 20 juin 2018 à Creney près Troyes déposé le 28 juin 2018, au greffe du Tribunal de commerce de Troyes, il résulte que la société GBS, société par actions simplifiée au capital de 27.121.365 €, dont le siège social est à Creney-près-Troyes (10150) - 7, route de Cupigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 537 880 924, se propose de fusionner avec la société BS DEVELOPPEMENT, par voie d'absorption de cette dernière. La société BS DEVELOPPEMENT ferait apport à la société GBS de la totalité de son actif évalué à 19.402.196,55 € contre la prise en charge de l'intégralité de son passif s'élevant à 606.199,05 €, soit un apport net de 18.795.997,50 €. La société GBS étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société BS DEVELOPPEMENT, il ne serait pas procédé à l'échange d'actions BS DEVELOPPEMENT contre des actions GBS, en sorte que cette fusion absorption serait réalisée sans augmentation de capital. Les créanciers des sociétés parties à cette opération, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce..